



# INFOS ÉCOLE

n°5

9 novembre 2023

## Photo des classes :



Le photographe viendra faire les photos des classes **mardi 14 novembre**.  
(report éventuel en cas de mauvais temps)

Il sera possible, si vous le souhaitez, d'avoir un **portrait individuel** de votre enfant (sans obligation d'achat). Nous exposerons ces photos que vous pourrez ensuite commander.

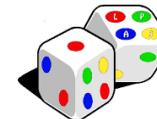
Vous devez pour cela compléter obligatoirement l'autorisation ci-dessous.  
Le bénéfice de la vente des photos sera versé à la coopérative scolaire.

Veillez cocher ci-dessous :

J'autorise la photo individuelle ou en fratrie de mon (mes) enfant(s).

Je n'autorise pas la photo individuelle de mon (mes) enfant(s).

## Ludothèque :



Les élèves de la classe de CM participeront à une nouvelle séance à la ludothèque (OVIV) qui sera installée au château, mardi 21 novembre.

Il faudrait 2 adultes accompagnateurs supplémentaires pour faciliter le déroulement de l'activité à partir de 13h20 jusqu'à 15h30. (13h20 13h45 formation sur un jeu - 13h45 15h30 encadrement des élèves)

Si vous êtes disponible merci de le signaler dans le cahier de liaison de votre enfant.

## Père Noël vert :



Les bénévoles du Secours Populaire se mobilisent pour que Noël soit heureux pour le plus d'enfants possible en organisant une vente de jouets. L'argent récolté ce jour-là sera remis au Père Noël Vert qui pourra apporter des cadeaux neufs à des enfants sans cadeaux.

Pour réussir cela ils vous sollicitent. Vous pouvez apporter à l'école les jouets ou jeux que vous voulez bien donner **entre le 20 novembre et le 28 novembre**. Ils permettront de faire grossir la cagnotte pour le Père Noël vert. Merci de votre aide.



## Marché de Noël :

Nous sommes à la recherche : de tissus, de vieilles chaussettes, de serviettes de toilettes usagées, de cravates, de pelotes de laine pour la fabrication d'objets qui seront vendus au profit du sou des écoles.



## Vêtements oubliés :

De trop nombreux vêtements sont déjà oubliés et non reconnus par les élèves. Veuillez venir vérifier si l'un ou plusieurs d'entre eux appartiennent à votre enfant.

Nous rappelons la nécessité de marquer le prénom ou les initiales sur l'étiquette de tous les vêtements que l'enfant est susceptible d'ôter à l'école afin de retrouver rapidement le propriétaire.

signature